

propulsion Québec

Grappe des
transports électriques
et intelligents



FAITS SAILLANTS

ÉCOSYSTÈME DES TRANSPORTS ÉLECTRIQUES ET INTELLIGENTS

BUDGET DU CANADA 2021 - 2022

Budget du Canada 2021-2022

UNE RELANCE AXÉE SUR LES EMPLOIS, LA CROISSANCE ET LA RÉSILIENCE

Table des matières

Chapitre 2 : Soutenir les Canadiens et les entreprises jusqu'à la relance	4
Prolongation de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et de la mesure de soutien en cas de confinement (p. 91)	4
Prolongation du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (p. 93)	4
Chapitre 3 : De nouvelles possibilités pour les Canadiens	4
3.3 Investir dans les compétences, la formation et les métiers	4
Aider les employeurs à former et à recruter des travailleurs (p.126)	4
Aider les travailleurs à faire la transition vers de nouveaux emplois (p. 129)	5
Chapitre 4 : Aider les entreprises canadiennes à croître et à réussir	5
4.1 Aider les Canadiens à retourner au travail	5
Possibilités pour les entreprises et les jeunes travailleurs offertes par Mitacs (p.145)	5
4.2 Aider les petites et moyennes entreprises à se rétablir et à croître	5
Aider les petites et moyennes entreprises à entrer dans l'ère numérique (p. 147)	5
Aider les entreprises à tirer parti des nouvelles possibilités technologiques (p.149)	5
Aider les entreprises à investir (p. 151)	6
Améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada (p. 152)	6
Élargir le Programme d'aide à la recherche industrielle (p. 156)	6
Investir dans les innovateurs canadiens en renouvelant l'Initiative de catalyse du capital de risque (p. 157)	7
Stimuler les exportations canadiennes de technologies propres (p.158)	7
4.5 Bâtir l'infrastructure pour stimuler le commerce	7
Renouveler nos corridors de commerce nationaux (p. 161)	7
4.6 Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial	8
Appuyer l'innovation et la transformation industrielle (p.165)	8
Renouveler la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (p.167)	8
Redynamiser le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques (p.168)	9

Appuyer l'Initiative des supergrappes d'innovation (p.170).....	9
Promouvoir la propriété intellectuelle canadienne (p.171).....	9
4.7 Appuyer l'économie numérique	10
Établir un nouveau rôle de commissaire aux données (p.173).....	10
Chapitre 5 : Un environnement sain pour une économie saine	10
5.1 Assurer la croissance de notre économie à zéro émission nette (p.180).....	10
Accélérer la transformation zéro émission nette du Canada par l'innovation (p.181)	10
Propulser les projets de technologies propres (p. 181)	10
Accroître la fabrication de technologies à zéro émission (p.182)	11
Accroître l'approvisionnement du Canada en minéraux critiques (p.184)	11
Recharger et ravitailler les véhicules zéro émission (p.185)	12
Réduire les émissions liées aux transports et aux sites d'enfouissement (p.186).....	12
Premières obligations vertes fédérales (p.187)	12
5.2 Investir dans l'avenir de notre industrie d'énergie propre	13
Programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone (p. 192).....	13
5.3 Faire progresser le plan climatique du Canada	13
Piloter le plan climatique renforcé du Canada (p.196)	13
Chapitre 6 : Renforcer les villes et les communautés où nous vivons.....	13
Fonds permanent pour le transport en commun (p.240)	13
Fonds pour le développement des collectivités du Canada (p.242)	13
Évaluation nationale de l'infrastructure (p.242)	14
Prochaine étape du projet de train à grande fréquence dans le corridor Toronto-Québec (p. 243)	14
Favoriser l'emploi et la croissance dans toutes les communautés (p.245)	14

Extraits pertinents du budget fédéral 2021-2022

Chapitre 2 : Soutenir les Canadiens et les entreprises jusqu'à la relance

Prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada (p. 91)

Le programme de la subvention salariale devrait expirer en juin 2021. Afin de permettre aux Canadiens de passer à travers le reste de la crise jusqu'à la reprise, le soutien doit se poursuivre. Pour donner aux travailleurs et aux employeurs de la certitude et de la stabilité au cours des prochains mois :

- Le budget de 2021 propose de **prolonger la subvention salariale jusqu'au 25 septembre 2021**. Il propose également de **réduire progressivement les taux de la subvention, à compter du 4 juillet 2021**, afin d'assurer l'élimination progressive du programme, à mesure que les vaccinations sont administrées et que l'économie se remet en marche. Pour en savoir plus, veuillez consulter l'annexe 6 du Budget.

Prolongation du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (p. 93)

En décembre 2020, le gouvernement a relevé la valeur du prêt accordé avec le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) de 40 000 \$ à 60 000 \$, pour venir en aide aux petites entreprises jusqu'à la relance. Si une entreprise rembourse ses prêts d'ici le 31 décembre 2022, jusqu'au tiers de la valeur des prêts qui lui sont accordés (soit jusqu'à 20 000 \$), sera radié.

- Le budget de 2021 propose de **reporter au 30 juin 2021 la date limite de présentation des demandes d'aide** similaire dans le cadre du Fonds d'aide et de relance régionale et de l'Initiative de soutien aux entreprises autochtones.
- Le budget de 2021 propose de fournir un financement jusqu'à 80 millions de dollars en 2021-2022, selon la comptabilité de caisse, au Réseau de développement des collectivités du Canada et aux organismes de développement régional, et de transférer les fonds restants dans le cadre de l'Initiative de soutien aux entreprises autochtones en 2021-2022, afin **d'appuyer une prolongation de la date limite de présentation des demandes pour le Fonds d'aide et de relance régionale et l'Initiative de soutien aux entreprises autochtones** jusqu'au le 30 juin 2021.

Chapitre 3 : De nouvelles possibilités pour les Canadiens

3.3 Investir dans les compétences, la formation et les métiers

Aider les employeurs à former et à recruter des travailleurs (p. 126)

Pendant la pandémie, certains secteurs comme les technologies propres se sont développés et peinent à trouver des travailleurs ayant les compétences nécessaires pour occuper des emplois. Le gouvernement souhaite que ces secteurs continuent de croître pour permettre au Canada de bâtir une économie saine et propre. C'est pourquoi il intervient pour aider les employeurs à former et à recruter les gens, en plus d'aider la main-d'œuvre à croître et à répondre à la demande.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 960 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, à Emploi et Développement social Canada pour un **nouveau programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle**. Dans le cadre d'une collaboration effectuée principalement avec les associations sectorielles et les employeurs, le financement contribuerait à **concevoir et à offrir une formation adaptée aux besoins des entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises et leurs employés**.

Aider les travailleurs à faire la transition vers de nouveaux emplois (p. 129)

À mesure que l'économie se remet en marche, beaucoup de gens reprendront le poste qu'ils occupaient. Mais pour certains, l'évolution de l'économie leur forcera à se trouver un nouvel emploi. Pour répondre à ce besoin et pour aider les Canadiens à trouver de nouveaux emplois aussi rapidement et aussi facilement que possible, les travailleurs doivent être en mesure de s'adapter rapidement et d'améliorer leurs compétences transférables pour de nouvelles industries.

- Le budget de 2021 propose d'accorder 250 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada dans le cadre d'une **initiative visant à élargir les approches de perfectionnement et de redéploiement des travailleurs** qui ont fait leurs preuves et qui sont menées par des tiers **dans le but de répondre aux besoins des industries en croissance**. Cette initiative contribuera à jumeler environ 15 500 Canadiens à de nouvelles possibilités d'emploi.

Chapitre 4 : Aider les entreprises canadiennes à croître et à réussir

4.1 Aider les Canadiens à retourner au travail

Possibilités pour les entreprises et les jeunes travailleurs offertes par Mitacs (p. 145)

Mitacs est un organisme à but non lucratif qui met en relation de jeunes travailleurs et des entreprises innovatrices pour des possibilités de recherche et de formation. Mitacs appuie principalement l'innovation axée sur la recherche dans l'industrie et vise à établir un bassin d'étudiants et de diplômés très instruits dans le cadre de ses programmes de stages.

- Le budget de 2021 propose d'accorder un financement de 708 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, à Mitacs pour **créer au moins 85 000 stages d'apprentissage intégré au travail qui offrent de l'apprentissage en cours d'emploi et fournissent aux entreprises du soutien pour développer des talents et prendre de l'expansion**.

4.2 Aider les petites et moyennes entreprises à se rétablir et à croître

Aider les petites et moyennes entreprises à entrer dans l'ère numérique (p. 147)

- Le budget de 2021 propose d'affecter 1,4 milliard de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada afin de faire ce qui suit :
 - Travailler avec des organismes d'un bout à l'autre du Canada pour permettre à toutes les entreprises qui recourent à ce programme d'**accéder à des compétences, à de la formation et à des services consultatifs**.
 - Fournir des microsubventions aux plus petites entreprises des rues commerçantes afin de les aider à engager les coûts liés à l'adoption de la technologie.
 - Créer des possibilités de formation et de travail pour 28 000 jeunes afin d'aider des petites et moyennes entreprises de partout au Canada à adopter la technologie.
- Le budget de 2021 propose de fournir 2,6 milliards de dollars, selon la comptabilité de caisse, pendant une période de quatre ans à compter de 2021-2022, à la Banque de développement du Canada afin **d'aider les petites et moyennes entreprises à financer l'adoption de la technologie**.

Aider les entreprises à tirer parti des nouvelles possibilités technologiques (p. 149)

Afin de soutenir les projets de recherche appliquée et de développement dirigés par des entreprises canadiennes en collaboration avec des collègues, des cégeps et des écoles polytechniques :

- Le budget de 2021 propose de fournir 46,9 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, afin de soutenir des **partenariats de recherche supplémentaires entre les collèges, les cégeps, les écoles polytechniques et les entreprises par l'intermédiaire du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.**
- Le budget de 2021 propose d'investir 5,7 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, afin de permettre à un plus grand nombre d'entreprises d'accéder au **programme de visites interactives du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, et d'avoir accès à de l'équipement, à des installations et à une expertise à des centres d'accès à la technologie affiliés à des collèges.** La conception du programme garantira que les entreprises détenues par des groupes sous-représentés ou dont l'entrée dans le circuit d'innovation du Canada est semée d'obstacles ont un meilleur accès à ce soutien.

Aider les entreprises à investir (p. 151)

Pour que la relance économique du Canada s'installe, les entreprises devront investir dans de nouvelles technologies et aller de l'avant avec des projets d'immobilisation. Cette mesure incitative cible les investissements en capital à court et à moyen terme qui pourront accélérer notre relance. Cela comprend des investissements dans un vaste éventail d'actifs, dont notamment un incitatif supplémentaire au profit des entreprises pour assurer la transition vers une économie plus productive et axée sur le savoir, auquel s'ajouteront des actifs numériques et la propriété intellectuelle.

- Le budget de 2021 propose de permettre la **passation en charges immédiate d'un montant maximal de 1,5 million de dollars en investissements admissibles effectués par des sociétés privées sous contrôle canadien** à compter du jour du dépôt du budget et avant 2024. Les investissements admissibles couvriront plus de **60 % des investissements en capital** effectués habituellement par les sociétés privées sous contrôle canadien.

Améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada (p. 152)

Les petites entreprises ont besoin d'accéder à un financement afin d'investir dans les gens et dans l'innovation, et d'avoir l'espace requis pour mener leurs activités et pour croître. Bon nombre d'entre elles se heurtent toutefois à des problèmes financiers, particulièrement les sociétés canadiennes novatrices et entrepreneuriales en démarrage, qui reposent sur la propriété intellectuelle et sur d'autres actifs incorporels qui pourraient devenir les prochaines idées révolutionnaires.

- Le budget de 2021 propose **d'améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada** en apportant des améliorations à la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada et aux règlements connexes. Ces modifications proposées devraient **accroître le financement annuel de 560 millions de dollars, ce qui soutiendrait environ 2 900 petites entreprises supplémentaires.** Ces modifications comprennent les suivantes :
 - **Élargir l'admissibilité aux catégories de prêts afin d'inclure les prêts liés à la propriété intellectuelle**, ainsi qu'aux actifs et aux dépenses des entreprises en démarrage;
 - Faire passer le montant maximal des prêts de 350 000 \$ à 500 000 \$ et prolonger la période de couverture des prêts de 10 ans à 15 ans pour l'équipement et les améliorations locatives;
 - Élargir l'admissibilité des emprunteurs afin d'inclure les entreprises à but non lucratif et les entreprises sociales de bienfaisance;
 - Lancer une nouvelle gamme de produits de crédit afin de fournir des liquidités et de répondre aux besoins à court terme en fonds de roulement.

Élargir le Programme d'aide à la recherche industrielle (p. 156)

Les petites et moyennes entreprises les plus novatrices au Canada ont une incidence énorme sur la création d'emplois et sur la croissance économique, mais elles doivent avoir accès à de l'expertise et du capital pour croître. Depuis plusieurs

décennies, le **Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada** offre de l'expertise et du capital, et aide les entreprises à prendre de l'expansion.

- Le budget de 2021 propose de fournir 500 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 100 millions annuellement par la suite, afin d'**élargir le Programme d'aide à la recherche industrielle** pour soutenir jusqu'à 2 500 petites et moyennes entreprises novatrices supplémentaires.

Investir dans les innovateurs canadiens en renouvelant l'Initiative de catalyse du capital de risque (p. 157)

Les entreprises canadiennes, qu'elles soient en démarrage ou établies, ont besoin d'accéder à un financement afin de croître et de créer des emplois de haute qualité. Le financement par capital de risque comporte la prise de risques éclairés pour appuyer d'excellentes idées et des personnes intelligentes, permettant ainsi aux jeunes entreprises de commercialiser leurs idées et de prendre de l'expansion. **Un réseau solide en capital de risque permet aux entreprises et aux entrepreneurs de prendre de l'expansion, de créer des emplois canadiens bien rémunérés, d'investir dans l'innovation et de concurrencer à l'échelle mondiale.** Le gouvernement a mis à la disposition des entreprises un financement de 390 millions de dollars par le truchement du Plan d'action sur le capital de risque et de 450 millions par l'intermédiaire de l'Initiative de catalyse du capital de risque.

- Le budget de 2021 propose de mettre à la disposition des entreprises un financement pouvant atteindre 450 millions de dollars, selon la comptabilité de caisse, pendant une période de cinq ans à compter de 2021-2022, pour le **renouvellement de l'Initiative de catalyse du capital de risque**, qui augmentera le capital de risque offert aux entrepreneurs.

Stimuler les exportations canadiennes de technologies propres (p. 158)

Les entreprises canadiennes font figure de chef de file dans le développement des technologies propres et des solutions climatiques que le monde recherche. Le fait d'aller au-delà du marché canadien et de prendre de l'expansion à l'échelle internationale peut aider ces entreprises à croître et à réaliser tout leur potentiel, en plus de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Une phase pilote de la **Stratégie de promotion du commerce international pour les technologies propres** s'est avérée fructueuse pour ce qui est d'aider les entreprises canadiennes à saisir des possibilités d'exportation et à profiter du nombre grandissant de groupes de financement de la lutte contre les changements climatiques.

- Le budget de 2021 propose d'affecter un montant de 21,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 4,3 millions annuellement par la suite, à Affaires mondiales Canada pour la **poursuite de la Stratégie de promotion du commerce international pour les technologies propres**. Le chapitre 5 contient de plus amples renseignements sur le plan du budget de 2021 visant à investir dans une relance verte et dans des technologies propres.

4.5 Bâtir l'infrastructure pour stimuler le commerce

Renouveler nos corridors de commerce nationaux (p. 161)

Le Fonds national des corridors commerciaux est bien placé pour stimuler l'investissement du secteur privé dans le système de transport du Canada. Afin de réduire les obstacles au commerce, d'aider nos entreprises à croître, de créer des emplois et de garantir que nos entreprises sont compétitives dans le cadre de la relance :

- Le budget de 2021 prévoit un investissement de 1,9 milliard de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, afin de **reconstituer le Fonds national des corridors commerciaux**. Ce financement pourrait attirer un investissement d'environ 2,7 milliards de dollars de partenaires des secteurs public et privé, portant ainsi le total des

investissements à 4,6 milliards. On stimulerait ainsi les investissements dans des **améliorations plus que nécessaires à nos routes, à nos chemins de fer et à nos voies de navigation**, en plus de renforcer la résilience durable de l'économie canadienne et de **soutenir le commerce intérieur**.

Administration des contrôles commerciaux (p. 164)

Le gouvernement a pris des mesures afin de renforcer son système de réglementation commerciale de sorte que le Canada puisse gérer efficacement la circulation transfrontalière de biens de nature délicate. Cela comprend une **surveillance et des contrôles additionnels en ce qui concerne les importations de certains produits de l'acier et de l'aluminium** et de marchandises soumises à la gestion de l'offre, ce qui permet de mieux encadrer les flux commerciaux.

- Le budget de 2021 propose d'affecter un montant de 38,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 7,9 millions annuellement par la suite, à Affaires mondiales Canada à titre de ressources supplémentaires à **l'appui du régime de réglementation commerciale du Canada**.

4.6 Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial

Appuyer l'innovation et la transformation industrielle (p. 165)

Depuis son lancement en 2017, le **Fonds stratégique pour l'innovation aide des entreprises à investir**, à prendre de l'expansion et à innover au Canada. Grâce aux efforts déployés afin d'aider les entreprises à faire les investissements requis pour réussir, le Fonds est bien placé pour soutenir la croissance et la création de bons emplois dans tous les secteurs de l'économie canadienne, maintenant et à l'avenir.

- Le budget de 2021 propose de fournir des fonds supplémentaires de 7,2 milliards de dollars sur sept ans (selon la comptabilité de caisse), à compter de 2021-2022, et de 511,4 millions par la suite au Fonds stratégique pour l'innovation. Ce financement sera réparti de la manière suivante :
 - Un financement de 2,2 milliards de dollars sur sept ans et de 511,4 millions de dollars par la suite pour **appuyer des projets novateurs dans l'ensemble de l'économie, y compris dans les secteurs des sciences de la vie, de l'automobile**, de l'aérospatiale et de l'agriculture.
 - Un **financement supplémentaire de 5 milliards de dollars** sur sept ans accordé à l'accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour l'innovation, comme il est indiqué de façon détaillée au chapitre 5. Grâce à l'**accélérateur net zéro**, le fonds augmenterait son soutien aux projets qui aideront à décarboniser l'industrie lourde, à appuyer les technologies propres et à accélérer nettement la réduction des émissions de gaz à effet de serre au pays d'ici 2030. Le financement proposé dans le budget de 2021 s'appuiera sur les ressources existantes du Fonds stratégique pour l'innovation, y compris les 3 milliards de dollars sur cinq ans annoncés en décembre 2020 pour l'accélérateur net zéro, totalisant ainsi 8 milliards de dollars.

Renouveler la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (p. 167)

L'intelligence artificielle est l'une des plus importantes transformations technologiques de notre époque. Le Canada a des communautés de recherche, ses propres talents locaux et un écosystème diversifié d'entreprises en démarrage et d'entreprises en expansion.

- Le budget de 2021 propose d'affecter **443,8 millions de dollars sur 10 ans, à compter de 2021-2022, à l'appui de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle**. Cette affectation comprend ce qui suit :
 - Un financement de 185 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, afin de **soutenir la commercialisation d'innovations et de recherches** en matière d'intelligence artificielle au Canada.
 - Un financement de 162,2 millions de dollars sur 10 ans, à compter de 2021-2022, afin à **attirer et à**

- maintenir en poste la crème du talent universitaire partout au Canada**, notamment en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario et au **Québec**. Ces programmes seront offerts par l'Institut canadien de recherches avancées.
- Un financement de 48 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, à l'Institut canadien de recherches avancées afin de renouveler et d'améliorer ses programmes de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances.
 - Un financement de 40 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, afin de fournir une capacité informatique exclusive aux **instituts nationaux d'intelligence artificielle** situés à Edmonton, à Toronto et à **Montréal**.
 - Un financement de 8,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, afin de faire progresser **l'élaboration et l'adoption de normes en matière d'intelligence artificielle**.

Redynamiser le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques (p. 168)

Le Canada est un chef de file à l'échelle mondiale dans le domaine de la photonique, la technologie qui permet de générer de la puissance à partir de la lumière et de l'exploiter. Il s'agit de la science que l'on trouve derrière les fibres optiques, les semiconducteurs avancés et d'autres technologies de pointe; les entreprises canadiennes offrent depuis fort longtemps déjà cette expertise au monde entier.

- ➔ Le budget de 2021 propose un financement de 90 millions de dollars sur cinq ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2021-2022, au Conseil national de recherches du Canada afin de **réoutiller et de moderniser le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques**. On permettrait ainsi au centre de continuer d'aider les chercheurs canadiens et de permettre aux entreprises du pays de croître et de soutenir des emplois très qualifiés.

Appuyer l'Initiative des supergrappes d'innovation (p. 170)

Depuis son lancement en 2017, l'Initiative des supergrappes d'innovation a aidé le Canada à bâtir des écosystèmes d'innovation fructueux dans des secteurs importants de l'économie. Faisant fond sur la force et sur l'étendue de leurs réseaux, les supergrappes ont été en mesure de réorienter rapidement leurs activités et ont joué un rôle important dans la réponse du Canada à la COVID-19.

- ➔ Le budget de 2021 propose un **financement de 60 millions de dollars sur deux ans**, à compter de 2021-2022, pour **l'Initiative des supergrappes d'innovation**.

Promouvoir la propriété intellectuelle canadienne (p. 171)

Faisant fond sur la Stratégie en matière de propriété intellectuelle du Canada annoncée dans le budget de 2018, le gouvernement propose de soutenir davantage les innovateurs, les entreprises en démarrage et les entreprises axées sur la technologie du Canada.

- ➔ Un financement de 90 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, afin de créer un **programme de rehaussement de la propriété intellectuelle**, qui aide les accélérateurs et les incubateurs à permettre aux entreprises en démarrage d'accéder aux services d'experts en propriété intellectuelle.
- ➔ Un financement de 75 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, au **Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada**, afin que celui-ci permette à ses entreprises clientes à forte croissance d'accéder aux services d'experts en propriété intellectuelle.

4.7 Appuyer l'économie numérique

Établir un nouveau rôle de commissaire aux données (p. 173)

Les technologies numériques et axées sur les données ouvrent de nouveaux marchés pour les produits et services qui permettent aux Canadiens novateurs de créer de nouvelles occasions d'affaires et des emplois de grande valeur. Toutefois, au fur et à mesure que l'économie numérique et des données croît, les Canadiens doivent être convaincus que leurs données sont protégées et utilisées de manière responsable.

- Le budget de 2021 propose d'investir 17,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et 3,4 millions par année par la suite, afin de **créer un poste de commissaire aux données**. Le commissaire aux données aidera à guider les approches adoptées par le gouvernement et les entreprises à l'égard des problèmes liés aux données afin de contribuer à protéger les données personnelles et d'encourager l'innovation dans le marché numérique.
- Le budget de 2021 propose aussi d'affecter 8,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et 2,3 millions par la suite, au Conseil canadien des normes afin qu'il poursuive ses travaux **pour approfondir les normes en matière de gouvernance des données à l'échelle de l'industrie**.

Chapitre 5 : Un environnement sain pour une économie saine

[...] Depuis 2015, le gouvernement fédéral a investi environ 60 milliards de dollars dans l'action pour le climat et la croissance propre. En 2020, il a annoncé un investissement supplémentaire de 15 milliards de dollars pour le plan climatique renforcé du Canada, ainsi que **près de 15 milliards pour le transport en commun [annoncé] en février 2021**. Faisant fond sur les investissements récents, le budget de 2021 propose **d'investir 17,6 milliards de dollars pour une relance verte afin de créer des emplois, de bâtir une économie propre et de lutter et de protéger contre les changements climatiques**.

5.1 Assurer la croissance de notre économie à zéro émission nette (p. 180)

Accélérer la transformation zéro émission nette du Canada par l'innovation (p. 181)

L'accélérateur net zéro, lancé dans le plan climatique renforcé du gouvernement en décembre dernier, contribuera à renforcer à sécuriser l'avantage industriel propre du Canada. En investissant dans la décarbonisation des grandes émettrices, en transformant des secteurs clés – de l'acier et de l'aluminium au ciment – et en **accélérant l'adoption de la technologie propre dans l'ensemble de l'économie – par exemple, les secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale** – l'accélérateur net zéro stimulera le Canada vers les technologies novatrices à zéro émission nette et attirera les investissements à grande échelle nécessaires pour réaliser notre objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Il aidera également les entreprises canadiennes à croître et à créer les emplois de notre avenir à faibles émissions de carbone.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 5 milliards de dollars sur sept ans (selon la comptabilité de caisse), à compter de 2021-2022, à **l'accélérateur net zéro**. En s'appuyant sur le soutien de l'accélérateur zéro net annoncé dans le plan climatique renforcé, ce financement permettrait au gouvernement de **fournir jusqu'à 8 milliards en soutien aux projets qui contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs de l'économie canadienne**.

Propulser les projets de technologies propres (p. 181)

Les **projets transformateurs de technologies propres**, particulièrement les grands projets, nécessitent souvent des investissements dont l'étendue et le calendrier dépassent la portée du financement des projets traditionnels. Afin d'appuyer des projets de technologies propres de grande envergure :

- Le budget de 2021 propose de **rendre disponibles jusqu'à 1 milliard de dollars** selon la comptabilité de caisse, sur cinq ans, à compter de 2021-2022, **pour des mesures visant à attirer des investissements du secteur privé dans ces projets.**

Accroître la fabrication de technologies à zéro émission (p. 182)

Comme un nombre croissant de pays s'engage à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, la demande de technologies à zéro émission ne fera que croître. Le renforcement de notre secteur manufacturier et la création d'emplois bien rémunérés sont essentiels à la croissance d'une classe moyenne résiliente et compétitive.

- Le budget de 2021 propose de **réduire de 50 % les taux d'imposition générale des sociétés et des petites entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission.** Les réductions entreraient en vigueur le 1er janvier 2022 et seraient progressivement éliminées à compter du 1er janvier 2029 pour l'être complètement le 1er janvier 2032. Le ministère des Finances du Canada examinera régulièrement les nouvelles technologies qui pourraient être admissibles, en consultation avec Environnement et Changement climatique Canada, Ressources naturelles Canada, Technologies du développement durable Canada et d'autres intervenants clés à l'échelle du gouvernement et de l'industrie.

Les réductions proposées du taux d'imposition augmenteront la compétitivité du Canada pour attirer des investissements dans la fabrication de technologies à zéro émission tout en appuyant également les entreprises existantes dans le secteur. De plus, le gouvernement entreprendra une analyse afin de s'assurer que le Canada suit le rythme des États-Unis et d'autres pays en fournissant les structures et les incitatifs fiscaux appropriés pour encourager les entreprises de l'économie propre à investir, à croître et à déployer des solutions ici au Canada.

Technologies à zéro émission au Canada

Voici des exemples de fabrication de technologies à zéro émission au Canada :

- Fabrication d'éoliennes, de panneaux solaires et d'équipement utilisé dans les centrales hydroélectriques.
- Fabrication de systèmes d'énergie géothermique.
- **Fabrication de voiture, d'autobus, de camions et d'autres véhicules électriques.**
- **Fabrication de batteries et de piles à combustible pour les véhicules électriques.**
- Production de biocarburants à partir de matières résiduelles.
- Production d'hydrogène vert.
- **Fabrication de bornes de recharge de véhicules électriques.**
- **Fabrication de certains équipements de stockage d'énergie.**

Accroître l'approvisionnement du Canada en minéraux critiques (p. 184)

Le Canada possède de riches réserves des minéraux cruciaux nécessaires à la fabrication de batteries pour véhicule électrique et de panneaux solaires, ainsi que d'autres technologies à faible émission de carbone requises pour atteindre l'objectif de zéro émission nette. Le Canada et les États-Unis ont récemment convenu de renforcer le **Plan d'action conjoint pour la collaboration dans le domaine des minéraux critiques entre le Canada et les États-Unis** en vue de cibler une transformation industrielle à zéro émission nette, des batteries pour les véhicules zéro émission et le stockage d'énergie renouvelable. Il est essentiel d'investir dans ces ressources pour assurer notre sécurité énergétique. On garantira ainsi que le Canada est un producteur crucial dans les chaînes d'approvisionnement de l'avenir.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 9,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, **pour créer un centre d'excellence sur les minéraux de batterie critiques au sein de Ressources naturelles**

Canada. Le centre coordonnerait les politiques et les programmes fédéraux en matière de minéraux critiques et collaborerait avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et autres. Le centre participerait aussi à la mise en œuvre du Plan d'action conjoint entre le Canada et les États-Unis.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 36,8 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, avec 10,9 millions en amortissement restant, à Ressources naturelles Canada pour **la recherche et le développement fédéraux en vue de faire progresser l'expertise en matière de traitement et de raffinement des minéraux de batterie critiques.**

Recharger et ravitailler les véhicules zéro émission (p. 185)

Depuis 2015, il y a une augmentation rapide du nombre de Canadiens qui possèdent des véhicules zéro émission. Depuis 2016, le gouvernement a investi 376,4 millions de dollars et a entamé le travail visant à construire près de 6 000 bornes de recharge et stations de ravitaillement avec des partenaires partout au pays.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 56,1 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, avec 16,3 millions en amortissement restant, et de 13 millions par année par la suite, à **Mesures Canada pour élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec des partenaires mondiaux comme les États-Unis, un ensemble de codes et de normes pour les bornes de recharge et les stations de ravitaillement de véhicules zéro émission de détail.** Cela comprendrait les cadres d'accréditation et d'inspection nécessaires pour veiller au respect des normes dans le vaste réseau de bornes de recharge et de stations de ravitaillement du Canada.

Réduire les émissions liées aux transports et aux sites d'enfouissement (p. 186)

Regroupés, les secteurs des transports et des déchets comptent pour près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada. Les véhicules légers et lourds contribuent à la plus grande part des émissions liées aux transports, et les émissions de l'équipement ménager alimenté au gaz augmentent.

- Le budget de 2021 propose d'accorder un financement de 104,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, avec 2,8 millions de dollars en amortissement restant, à Environnement et Changement climatique Canada pour **renforcer la réglementation concernant les émissions de gaz à effet de serre pour les véhicules légers et lourds et pour l'équipement résidentiel hors route,** établir des règlements sur le méthane nationaux s'appliquant aux grands sites d'enfouissement et entreprendre des mesures supplémentaires en vue de réduire et mieux utiliser les déchets dans ces sites.

Premières obligations vertes fédérales (p. 187)

Les investisseurs sont de plus en plus à la recherche de projets écologiques qui appuient les entreprises novatrices et les bons emplois. Il s'agit d'un nouveau marché en pleine croissance et la présence d'emprunteurs AAA créera un marché plus mature pour les investisseurs qui veulent un portefeuille vert, mais qui doivent aussi gérer leur risque en matière d'investissement.

- Le gouvernement **publiera un cadre d'obligations vertes au cours des prochains mois en prévision de l'émission des obligations vertes fédérales en 2021-2022 et établira une cible d'émission de 5 milliards de dollars, assujettie aux conditions du marché.** Il s'agit de la première émission d'obligations vertes parmi de nombreuses autres. Le cadre fournira les détails concernant la façon dont, au moyen des obligations vertes, les investisseurs auront la possibilité de financer les efforts du Canada dans la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement. Les projets potentiels que ces obligations vertes pourraient financer comprennent l'infrastructure écologique, les innovations technologiques propres, les projets d'adaptation des communautés, la conservation de la nature et d'autres efforts pour lutter contre les changements climatiques et protéger notre environnement.

5.2 Investir dans l'avenir de notre industrie d'énergie propre

Programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone (p. 192)

Les combustibles à faible teneur en carbone seront nécessaires pendant que le Canada déploie des efforts pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

- Le gouvernement **continuera aussi d'utiliser et d'élargir l'approvisionnement fédéral pour appuyer la Stratégie pour un gouvernement vert pour que les fonds publics priorisent l'utilisation de matériel, de carburants et de processus à faible teneur en carbone.**

5.3 Faire progresser le plan climatique du Canada

Piloter le plan climatique renforcé du Canada (p. 196)

Depuis 2015, le gouvernement a fixé un programme climatique ambitieux. En 2020, il a renforcé son plan climatique et introduit la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité pour inscrire dans la loi l'objectif du Canada d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Afin d'appuyer le travail du gouvernement pour lutter contre les changements climatiques et d'établir la voie pour un avenir prospère avec une croissance propre :

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 94,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, à Environnement et Changement climatique Canada pour **accroître la capacité et les mesures nationales et internationales pour lutter contre les changements climatiques, renforcer la capacité stratégique en matière de technologies propres, y compris le soutien au Carrefour de la croissance propre, et pour financer la production de rapports conformément à la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité.**

Chapitre 6 : Renforcer les villes et les communautés où nous vivons

Fonds permanent pour le transport en commun (p. 240)

Le transport en commun fiable et accessible offre aux gens des moyens plus rapides, moins coûteux et plus propres de se déplacer. Investir dans ce secteur dès maintenant permettra de créer de bons emplois dans la classe moyenne, de réduire la pollution de l'air, de développer les économies locales et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Le 10 février 2021, le gouvernement a annoncé un montant de 14,9 milliards de dollars sur huit ans, à compter de 2021-2022, pour des projets de transport en commun à l'échelle du Canada. Cette mesure comprendrait un nouveau financement permanent de 3 milliards par année pour les communautés de partout au Canada, à compter de 2026-2027.

Ce financement appuiera l'ajout de nouvelles lignes de métro, le transport ferroviaire léger et les tramways, les autobus électriques, l'infrastructure de transport actif et l'amélioration du transport en commun en milieu rural, ce qui créera des options de transport abordables dans les communautés et réduira les émissions du Canada. Il fournira également aux gouvernements locaux le financement prévisible dont ils ont besoin en matière de transport en commun pour planifier la suite des choses afin que le Canada puisse continuer à bâtir des communautés plus durables et plus habitables.

Fonds pour le développement des collectivités du Canada (p. 242)

L'infrastructure de base, comme les routes, les ponts, les centres communautaires et les usines d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées, constitue le pilier des communautés. Il y a un risque que des projets soient retardés

ou même annulés, les gouvernements locaux du Canada faisant face à la réalité des baisses de revenus causées par la COVID-19.

Pour aider les communautés à maintenir les projets d'infrastructure sur la bonne voie, **le gouvernement a déposé le 25 mars 2021 un projet de loi qui propose un investissement ponctuel de 2,2 milliards de dollars afin de répondre aux priorités en matière d'infrastructure dans les municipalités et les communautés des Premières Nations.** Ce financement serait accordé par l'entremise du Fonds de la taxe sur l'essence et doublerait le financement régulier accordé par le gouvernement fédéral aux municipalités et aux communautés des Premières Nations en 2020-2021.

Le projet de loi propose également de **changer le nom du Fonds de la taxe sur l'essence pour le Fonds pour le développement des collectivités du Canada.** Ce soutien permettrait de créer de bons emplois locaux, de soutenir les municipalités et de développer l'infrastructure dont nos communautés ont besoin pour prospérer et assurer leur relance.

Évaluation nationale de l'infrastructure (p.242)

Les bâtiments publics, les réseaux à large bande, les routes, le transport en commun, les espaces naturels et les réseaux énergétiques du XXI^e siècle contribuent tous à notre productivité et à notre prospérité économiques à long terme. Toutefois, les projets d'infrastructure publique intelligente et résiliente nécessitent également une planification minutieuse.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 22,6 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, à Infrastructure Canada pour la **réalisation de la toute première évaluation nationale de l'infrastructure du Canada.** L'évaluation aiderait à déterminer les besoins et les priorités en matière d'environnement bâti du Canada. Cette mesure améliorerait la planification de l'infrastructure et aiderait tous les ordres de gouvernement à prendre des décisions éclairées au sujet des projets d'infrastructure.

Prochaine étape du projet de train à grande fréquence dans le corridor Toronto-Québec (p. 243)

En 2019, le gouvernement a établi un bureau de projet conjoint afin d'examiner le projet de train à grande fréquence de VIA Rail Canada.

- Pour poursuivre ces travaux, le budget de 2021 propose de fournir un financement de 4,4 millions de dollars en 2021-2022 à Transports Canada et à VIA Rail Canada pour collaborer avec le bureau de projet conjoint afin de faire avancer la diligence raisonnable et de réduire les risques du projet.
- En outre, le budget de 2021 propose de **fournir un financement de 491,2 millions de dollars sur six ans, à compter de 2021-2022, à VIA Rail Canada pour des investissements en matière d'infrastructure qui soutiendraient la réussite globale du projet de train à grande fréquence.**

Favoriser l'emploi et la croissance dans toutes les communautés (p.245)

Depuis le début de la pandémie, des agences de développement régional sont sur le terrain partout au Canada, aidant les entreprises à atténuer les effets de la pandémie. Grâce au Fonds d'aide et de relance régionale de 2 milliards de dollars, elles ont fourni des liquidités aux entreprises, les aidant à assurer la transition vers la relance et préservant plus de 125 000 emplois.

- Le budget de 2021 propose de fournir un financement de **700 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, aux agences de développement régional pour appuyer le financement des entreprises. Les économies locales seraient ainsi positionnées de sorte qu'elles connaissent une croissance durable en passant à une économie verte,** ce qui favoriserait une relance inclusive, améliorerait la compétitivité et créerait des emplois partout au pays.